

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira à la salle communale de la mairie :**

**le lundi 16 juin 2025 à 18 heures précises.**

**A Servoz, le 10 juin 2025.**



**Monsieur le Maire,**

**Nicolas EVRARD.**

## Ordre du jour :

*Session ordinaire*

- **Etat civil**
- **Urbanisme – Foncier :**
  - ◆ Autorisations d'urbanisme
- **Compte – rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal**
- **Affaires administratives :**
  - ◆ Demande d'attribution d'un barnum à titre gratuit auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes
- **Affaires financières :**
  - ◆ Vote des attributions de compensations et de la participation aux services communs de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc – année 2025
  - ◆ Décision modificative numéro 1 pour le Budget Général
  - ◆ Mise en place du compte financier unique (CFU)
  - ◆ Approbation de la convention d'avance de trésorerie remboursable avec la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
- **Voirie :**
  - ◆ Approbation du tableau de classement de la voirie communale
- **Intercommunalité :**
  - ◆ Avis du Conseil Municipal sur le projet de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de la vallée de Chamonix Mont-Blanc arrêté par le Conseil Communautaire
  - ◆ Approbation des modifications des statuts de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
- **Marchés publics :**
  - ◆ Renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes pour la fourniture de carburant à la pompe
  - ◆ Projet de végétalisation des cours de l'école – choix du prestataire pour la maîtrise d'œuvre
  - ◆ Réalisation du zonage et du schéma directeur de gestion des eaux pluviales – choix du bureau d'études
- **Questions et informations diverses**